

Saponaire officinale

Saponaria officinalis L.



ORGANISME FRANÇAIS DE
RECHERCHE POUR LE
DÉVELOPPEMENT DES PLANTES
À PARFUM, MÉDICINALES
ET AROMATIQUES

iteipmai



Fr. : herbe à savon, savonnière
Ang. : farewell summer, soapwort
All. : seifenkraut
Esp. : herba jabonera
It. : saponaria

◆ Description Botanique

Plante vivace de la famille des caryophyllacées, glabrescente, verte, à souche rampante ; tiges de 30-50 cm, dressées, robustes ; feuilles grandes, ovales ou lancéolées, à 3-5 nervures ; fleurs d'un rose pâle, grandes, odorantes, brièvement pédonculées, fasciculées en cyme compacte ; calice cylindrique, ombiliqué,

glabre ou pubescent, à 15-20 nervures, à dents courtes, acuminées ; pétales presque entiers, couronnés d'écaillés linéaires et planes ; capsule oblongue, bien plus longue que le carpophore épais et court, à dents roulées en dehors.

◆ Parties employées

La **plante entière** de *Saponaria officinalis* peut être utilisée.

A la Pharmacopée Française, les **parties aériennes** ainsi que les **parties souterraines** de saponaire sont inscrites sur la liste **A** des plantes médicinales utilisées traditionnellement.

Il existe également une monographie pour préparations homéopathiques de la Pharmacopée Française en date de 2010 où la drogue végétale utilisée correspond à la **plante entière fleurie, fraîche** de *Saponaria officinalis* L.

◆ Utilisations et propriétés

Statut réglementaire en France

Les **parties aériennes** ainsi que les **parties souterraines** de saponaire sont inscrites sur la liste **A** de la Pharmacopée Française. Ces parties de plante relèvent donc du monopole pharmaceutique et ne peuvent pas être vendues en l'état par des personnes autres que les pharmaciens.

Utilisation dans les médicaments et compléments alimentaires

Les supposées propriétés thérapeutiques et la pharmacologie de cette espèce n'ont pas été étudiées de manière scientifique (Bruneton, 2009).



Ainsi, ni l'EMA (European Medicines Agency), ni l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), ni l'ESCAP (European Scientific Cooperative on Phytotherapy) n'ont reconnu à ce jour des usages thérapeutiques pour les médicaments contenant cette plante.

La saponaire ne fait pas partie de la liste des plantes autorisées dans les compléments alimentaires de l'Arrêté du 24 juin 2014.

Utilisation dans les produits cosmétiques

Le Conseil de l'Europe s'est intéressé aux propriétés cosmétiques de cette plante. Aucune conclusion n'a pu être rendue, faute de données suffisantes (Conseil de l'Europe, 2001).

Toutefois, dans l'industrie cosmétique, l'extrait de feuille ou de racine de saponaire est parfois utilisé en tant qu'agent d'entretien de la peau (Observatoire des cosmétiques).

◆ Caractéristiques chimiques

La plante entière renferme de nombreux saponosides (Bruneton, 2009).

Dans la monographie pour préparations homéopathiques de la Pharmacopée Française, la drogue végétale utilisée doit contenir au maximum 5 % d'éléments

étrangers. La perte à la dessiccation est au minimum de 60,0 %. La souche correspond à la teinture mère de saponaire officinale préparée à la teneur en éthanol de 65 % v/v à partir de la drogue végétale. Elle doit contenir au minimum 0,080 % m/m de flavonoïdes totaux, exprimés en vitexine.

◆ Références bibliographiques

Pharmacopée Européenne, 8e édition, supplément 8.7 (2015).

Pharmacopée Française, 11e édition (2015).

Décret n° 2008-841 du 22 août 2008 relatif à la vente au public de plantes médicinales inscrites à la Pharmacopée et modifiant l'article D.4211-11 du code de la santé publique – Article 1.

Arrêté du 24 juin 2014 établissant la liste des plantes, autres que les champignons, autorisées dans les compléments alimentaires et les conditions de leur emploi.

Bruneton, J. (2009). *Pharmacognosie : Phytochimie, Plantes médicinales*. Paris: Tec & Doc.

Site internet de l'EMA, page "Herbal medicines for human use". www.ema.europa.eu.

ESCAP. *ESCAP Monographs (1st & 2nd edition)*. Exeter: ESCAP.

WHO. *Who Monographs on Selected Medicinal Plants (volume 1-3)*. Geneva: World Health Organization.

Conseil de l'Europe (2001). *Les plantes dans les cosmétiques. Volume II*. Strasbourg: Council of Europe.

Observatoire des cosmétiques, site internet, page www.observatoireDESCOSMETIQUES.com/ingredients



◆ Variétés

Il n'y a pas de variétés connues sélectionnées pour une utilisation médicinale.

La littérature mentionne quelques variétés de saponaire officinale sélectionnées pour l'ornementation sur la couleur et la forme des fleurs ("Flore pleno", "Alba pleno", "Roseo plena", fleurs doubles blanches ou roses).



© Itelma



◆ Le sol

Tous les sols bien drainés conviennent. Préférence aux terres profondes, riches, humifères et légères pour permettre aux organes souterrains de bien se développer. De plus, l'extraction et le nettoyage s'en trouvent facilités.



Précédent cultural : légumineuses ou prairie.

Respecter un délai de 4 ans entre 2 cultures de saponaire officinale ou d'autres espèces de la même famille botanique.

◆ L'installation

La culture reste en place au moins 5 ans pour une exploitation de la partie aérienne et de 2 à 5 ans pour l'exploitation des racines suivant le mode de plantation.

Plantation de rhizomes

Permet une exploitation des rhizomes au bout de la deuxième année.

J F M A M J J A S O N D

Les rhizomes sont prélevés sur une culture ancienne. Après préparation du terrain, des sillons sont tracés et les rhizomes sont étalés au fond. Cette opération peut se faire à l'aide d'une planteuse à rhizomes spécialement aménagée.

Densité : ~ 1 t de rhizomes/ha (avec des inter-rangs de 0,50 à 0,70 m).

Plantation de jeunes pousses racinées

Elle se pratique sur des plantes âgées de plus de 2 ans, au printemps.

J F M A M J J A S O N D

Cette méthode permet une exploitation plus rapide de la culture.

Les plants sont des jeunes tiges munies d'un morceau de rhizome, prélevées sur une culture déjà en place ou sur un gîte sauvage.

Densité : 70 000 plants/ha. Inter-rangs de 0,50 à 0,70 m x inter-pieds de 0,25 m.

La densité de plantation doit être adaptée aux largeurs des outils d'entretien et de récolte de la culture.

Matériel : planteuse de type "Super Prefer".



Semis en pépinière et repiquage

J F M A M J J A S O N D



Le semis a lieu sur terrain désinfecté, par fumigation chimique, à la vapeur ou par solarisation, et maintenu humide.

- **Nombre de graines / gramme** : ~ 600
- **Délai de levée** : minimum 4 semaines
- **% de germination** : faible

Selon certains auteurs, la semence nécessiterait une stratification ou un traitement au GA3 pour améliorer la germination.

J F M A M J J A S O N D

La plantation est effectuée en automne ou au printemps d'après, à l'aide d'une planteuse classique.

Densité : 70 000 plants/ha. Inter-rangs de 0,50 à 0,70 m x inter-pieds de 0,25 m.

Matériel : planteuse de type "Super Prefer".

Prévoir un arrosage pour assurer une bonne reprise des plants.





◆ La fertilisation



En agriculture et plus particulièrement en agrobiologie, la fertilité des sols passe par une bonne gestion de la matière organique. A la préparation du terrain, une fumure de fond doit être apportée sous forme d'amendements organiques (fumier composté, compost végétal...). En fonction des cultures, des précédents culturaux et du type de sol, les apports doivent être raisonnés pour fournir à la plante une nutrition minérale adaptée. Le type d'apport est également à prendre

en considération dans le calcul des doses (des données sur la valeur agronomique des différents fumiers sont disponibles).

En règle générale, la dégradation progressive de la matière organique permet de couvrir la totalité des besoins de la culture de la saponaire officinale.

Si nécessaire, en cours de culture, une fumure d'entretien à l'aide de produits à minéralisation rapide peut être réalisée sur la base d'une analyse de sol effectuée avant la fumure de fond.

A l'installation de la culture :

N : 75 unité/ha
P₂O₅ : 80 à 100 unités/ha
K₂O : 20 à 140 unités/ha

Au début du printemps et en cours de végétation :

N : 50 unités/ha

◆ La récolte

Partie aérienne

J F M A M J J A S O N D

Époque : juste avant la floraison

Matériel : barre de coupe, autochargeuse, ensileuse modifiée.



© itelpmai

Rhizomes

J F M A M J J A S O N D

Époque : à l'automne

Matériel : arracheuse secoueuse classique



© itelpmai



◆ L'élaboration et le séchage

La partie aérienne est tronçonnée avant séchage puis séchée à une température de 40° C

Les rhizomes extraits sont débarrassés de la terre par lavage, coupés en morceaux de 4 à 5 cm et séchés à une température de 40° C.

Stockage du produit sec à l'abri de la lumière et des variations de températures et d'humidité.

◆ Les rendements



Partie aérienne

Plantation de mai (pépinière et repiquage) et récolte fin juin de l'année suivante (70 000 plants/ha) :

30 tonnes frais/ha

7 tonnes sec/ha

Rhizomes

Plantation de mai (pépinière et repiquage) et récolte début novembre de l'année suivante (70 000 plants/ha) :

5 tonnes sec/ha

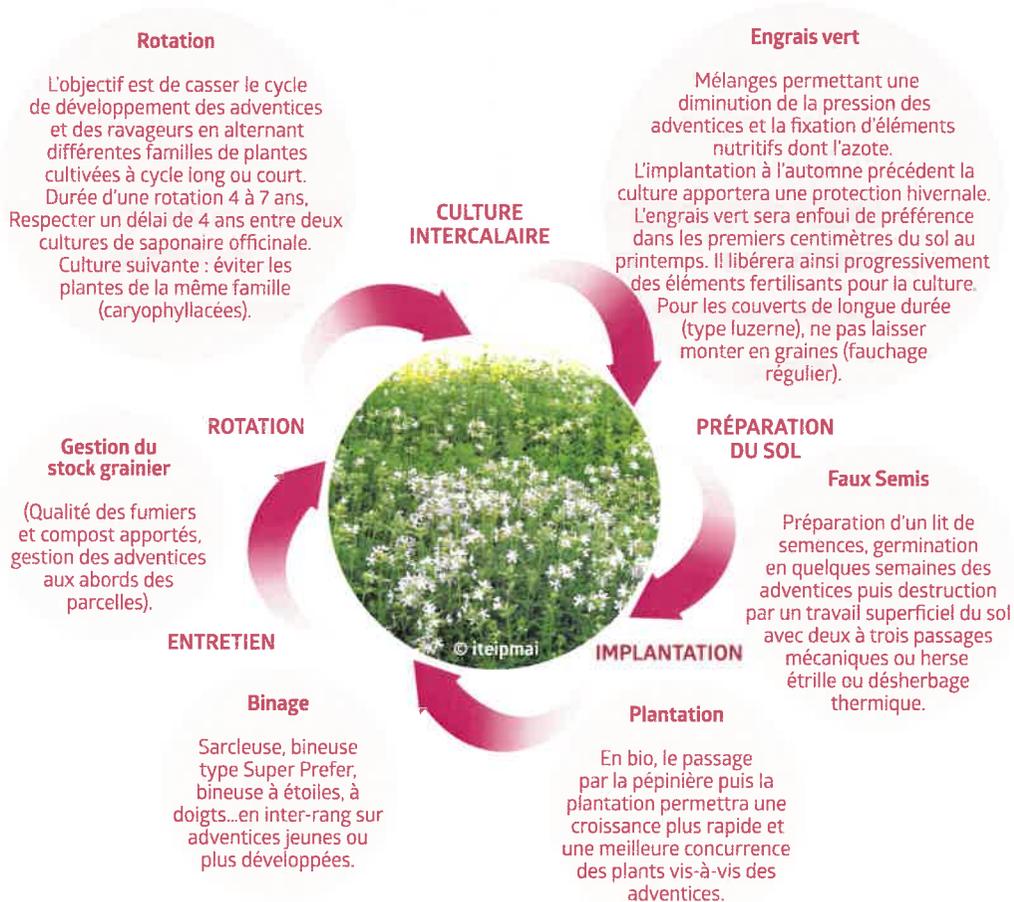
Les rendements sont plus importants à partir d'une culture installée par rhizomes.



Dés herbage en agriculture biologique (non chimique)

Comme pour beaucoup de cultures, avant d'envisager la mise en place de la saponaire officinale, il est préférable de procéder à des actions préventives permettant d'améliorer la gestion et le contrôle des adventices. Durant la vie de la culture, diverses interventions mécaniques permettent aussi de maintenir un niveau d'enherbement acceptable.

◆ Conduites générales et interventions





Dés herbage chimique

La modification de la réglementation des usages et produits phytosanitaires (arrêté de 1985) interdit dorénavant l'emploi de tout produit sur une culture donnée s'il n'a pas fait l'objet d'une homologation. Cette modification impose donc, pour l'ensemble des productions du secteur des plantes aromatiques, médicinales et à parfum, une procédure d'homologation pour les produits phytosanitaires utilisés. Cette procédure

est en cours et les spécialités d'herbicides indiquées ci-dessous ont été homologuées. D'autres produits pourront également dans l'avenir, faire l'objet d'une homologation et certains produits pourront être retirés de l'homologation.

Les produits indiqués ci-après sont les produits homologués à la date de la mise à jour de la fiche technique.

Post-plantation

Produit commercial	Matière active	Dose Produit	Délai avant récolte	Remarque
CENTURION 240 EC	Cléthodime	0,75 l/ha	-	Centurion 240 EC s'utilise à ce stade à la dose de 0,75 l/ha contre les graminées annuelles.
ETAMINE	Quizalofop éthyl D	1,2 l/ha	30 jours	Etamine s'utilise à ce stade à la dose de 1,2 l/ha pour lutter contre les graminées annuelles.
FUSILADE MAX	Fluazifop-p-butyl	1,5 et 3,0 l/ha	28 jours	Fusilade Max s'utilise à ce stade à la dose de 1,5 l/ha contre les graminées annuelles et à 3,0 l/ha contre les graminées vivaces.
STRATOS ULTRA	Cycloxydime	2,0 et 4,0 l/ha	42 jours	Stratos Ultra s'utilise à ce stade à la dose de 2,0 l/ha contre les graminées annuelles et à 4,0 l/ha contre les graminées vivaces.
TRITON SG et LONTREL SG	-	0,14 kg/ha	-	Triton SG et Lontrel SG s'utilisent en post-plantation de la culture, d'avril à juin, à la dose de 0,14 kg/ha après reprise du plant.



Préémergence

Produit commercial	Matière active	Dose Produit	Délai avant récolte	Remarque
ETAMINE	Quizalofop éthyl D	1,2 l/ha	30 jours	Etamine s'utilise à ce stade à la dose de 1,2 l/ha pour lutter contre les graminées annuelles.
FUSILADE MAX	Fluazifop-p-butyl	1,5 et 3,0 l/ha	28 jours	Fusilade Max s'utilise à ce stade à la dose de 1,5 l/ha contre les graminées annuelles et à 3,0 l/ha contre les graminées vivaces.
STRATOS ULTRA	Cycloxydime	2,0 et 4,0 l/ha	42 jours	Stratos Ultra s'utilise à ce stade à la dose de 2,0 l/ha contre les graminées annuelles et à 4,0 l/ha contre les graminées vivaces.

Postémergence et culture installée

Produit commercial	Matière active	Dose Produit	Délai avant récolte	Remarque
CENTURION 240 EC	Cléthodime	0,75 l/ha	-	Centurion 240 EC s'utilise à ce stade à la dose de 0,75 l/ha contre les graminées annuelles.
ETAMINE	Quizalofop éthyl D	1,2 l/ha	30 jours	Etamine s'utilise à ce stade à la dose de 1,2 l/ha pour lutter contre les graminées annuelles.
FUSILADE MAX	Fluazifop-p-butyl	1,5 et 3,0 l/ha	28 jours	Fusilade Max s'utilise à ce stade à la dose de 1,5 l/ha contre les graminées annuelles et à 3,0 l/ha contre les graminées vivaces.
STRATOS ULTRA	Cycloxydime	2,0 et 4,0 l/ha	42 jours	Stratos Ultra s'utilise à ce stade à la dose de 2,0 l/ha contre les graminées annuelles et à 4,0 l/ha contre les graminées vivaces.

◆ Le conseil du technicien

Peu de possibilité de désherbage chimique en dehors des anti-graminées classiques. Seuls TRITON SG et LONTREL SG auront une efficacité sur dicotylédones annuelles et vivaces en particulier sur chardon.

Ce sont des produits à action systémique permettant de détruire les plantes, y compris leur système racinaire.



◆ Maladies

Pas de maladies référencées sur cette espèce.

◆ Ravageurs

Pas de ravageurs référencés sur cette espèce.



iteipmai

ISBN : 978-2-918210-26-9

Prix public : 15€ HT

© 2016 – iteipmai
Achévé d'imprimer en France par
La Boite de Prod
Dépôt légal : avril 2016

